

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 juillet 2024

Sous la présidence de Mme Françoise DOLOZILEK, Maire

Présents : Mmes Morgane FORTIN et Marie-Thérèse REUILLÉ et MM Julien MERSCHILTZ, Philippe THIBAUT et Patrice WAHLEN.

Absente excusée : Mme Hélène VAN DER HEIJDEN (pouvoir à M. Patrice WAHLEN)

Absents non excusés : MM Anthony PREAUD et Gilles VAN BRUSSEL BELOT

Mme Morgane FORTIN a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

### Séance ouverte à 19 h.

Le dernier compte rendu est lu et approuvé.

### Objet : Travaux d'extension de l'éclairage public chemin des Fossés, délibération n° 2024/JUIL/001 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorisent Mme le Maire à signer le devis de la société EIFFAGE d'un montant de 19 903,75 € H.T. pour l'installation de 8 mâts d'éclairage sur une partie du chemin des Fossés.

### Objet : Tarif vente ancienne lanterne d'éclairage public, délibération n° 2024/JUIL/002 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Fixent le tarif de vente des anciennes lanternes d'éclairage public à 20 € l'unité.

### Objet : Bail de chasse forêt du hameau de Vaugermain, délibération n° 2024/JUIL/003 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Chargent Mme le Maire de rédiger et de signer le bail de chasse pour une durée de deux ans avec M. Michael BENIAMIN résidant à Lichères-près-Aigremont 89800 pour un coût de 10 € l'hectare pour l'année 2024/2025 et 20 € l'hectare pour l'année 2025/2026.

### Objet : Sauvegarde des données de la Mairie, délibération n° 2024/JUIL/004 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorisent Mme le Maire à signer le contrat avec la société Konica Minolta concernant la sauvegarde et la restauration des données par le biais de leur partenaire certifié, l'éditeur ATEMPO pour un tarif de 60 € H.T. mensuel.